



ILLUSTRATION ÉMILIE



PASCAL QUÉRELET

Musiciens en herbe

Nous recevons un appel, presque une supplique, de la part de Vanina Paoli, présidente de la chambre des métiers de la musique. Celle-ci réclame de notre part à tous un peu de tolérance et de patience avec nos voisins apprentis musiciens. Certes, *Lettre*

à *Élise* ou *La Marche turque* peuvent se révéler crispantes à la longue mais, si nous voulons que la musique vive, laissons vivre ceux qui s'y initient ! Vanina Paoli réclame l'autorisation légale de jouer d'un instrument pendant trois à quatre heures par semaine – à des heures honnêtes – sans recevoir sur le champ la visite d'un huissier, envoyé constater la « nuisance sonore » ! Imaginez un monde sans musique ! Il n'y aurait plus ni concerts, ni danse, ni films, ni radio, ni publicité, ni émissions, et beaucoup d'entre nous auraient perdu une raison d'espérer

SYLVAIN DE PAULIN, CHEF DU SERVICE SOCIÉTÉ ET RELATIONS LECTEURS